

Résumé des recommandations

Act Alliance EU formule cinq recommandations à l'intention des pays et des institutions européennes :

1. L'UE, ses institutions et la plupart des pays européens doivent **redoubler d'efforts** pour augmenter les contributions de l'Europe au financement de la lutte contre le réchauffement climatique.
2. Le financement international de la lutte contre le changement climatique devrait prendre principalement la forme de **dons plutôt que de prêts**, en particulier pour les pays les moins avancés (PMA). Dans le cas des prêts, seuls les équivalents de dons calculés selon la méthodologie de l'OCDE devraient être comptabilisés comme financement international pour le climat à la CCNUCC¹.
3. Les contributions au financement de la lutte contre le changement climatique devraient augmenter en **fonction du Revenu National Brut (RNB)** des pays.
4. Etant donné que l'accord de Paris exige un équilibre entre l'adaptation et l'atténuation dans les contributions aux 100 milliards de dollars par an, la plupart des pays européens doivent **augmenter considérablement leur soutien à l'adaptation** sur la base de leurs engagements actuels.
5. Les États membres de la CCNUCC devraient s'entendre sur une définition commune du financement climatique "nouveau et additionnel". Il est important de veiller à ce que le **financement de la lutte contre le changement climatique soit additionnel, et ne se fasse pas aux dépens des besoins de développement conventionnels** qui sont également urgents. En général, le financement climatique ne doit être considéré comme "nouveau et additionnel" que s'il dépasse les engagements existants en matière de coopération au développement.

Pour la Suisse, les **recommandations 1** (il faut globalement plus de financement international pour le climat), **3** (assurer une augmentation plus proportionnelle au RNB) et **5** (le financement du climat ne doit pas se faire au détriment de la coopération au développement) sont particulièrement pertinentes. Outre son niveau généralement trop faible, le financement climatique suisse, avec une part de 0,0479 % (2018) du Revenu National Brut (RNB), est à la traîne, en 9^e position à l'échelle européenne². Par rapport aux 29 autres pays européens, la Suisse a également fourni un financement climatique légèrement plus important sous forme de prêts remboursables que sous forme de dons. Seuls sept pays ont accordé une proportion plus faible de dons, dont trois de ses quatre voisins directs (Allemagne, France et Autriche).

Cependant, la **Suisse** se distingue surtout à niveau de la demande des Nations unies pour un financement climatique "nouveau et additionnel". Elle interprète cette exigence fondamentale de manière beaucoup plus laxiste que les six autres pays analysés à cet égard³ : dans son dernier rapport biennal (à partir de décembre 2019), la Suisse considère l'ensemble de son financement climatique comme "nouveau" parce que le Parlement approuve chaque année "à nouveau" le budget de la coopération au développement. En outre, les contributions sont "additionnelles" parce que de plus en plus d'argent du budget de développement (qui reste stagnant) est de manière continue transféré vers des projets climatiques (c'est-à-dire que cela se fait aux dépens des projets de développement conventionnels).

¹ Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), également connue sous le nom d'Accord de Paris sur le climat.

² Derrière la Suède (0,122% du RNB), la Norvège (0,108%), l'Allemagne (0,103%), les Pays-Bas (0,074%), le Luxembourg (0,069%), le Danemark (0,065%), la France (0,064%) et le Royaume-Uni (0,056%).

³ Allemagne, Danemark, Finlande, Grande-Bretagne, Suède et Portugal.



alliance*sud*

Arbeitsgemeinschaft
Swissaid · Fastenopfer · Brot für alle
Helvetas · Caritas · Heks

Contrairement à la Suisse, le **Royaume-Uni et la Finlande** définissent strictement les contributions au financement climatique comme "nouvelles et additionnels" uniquement si elles sont supérieures au "niveau historique d'aide au développement" de 2009, année au cours de laquelle les pays industrialisés se sont engagés à verser les 100 milliards de dollars par an en financement international nouveau et additionnel pour le climat. La **Suède** ne déclare à la CCNUCC que les paiements au titre du financement du climat qui sont supérieurs à la contribution minimale au financement du développement de 0,7 % du RNB qui est en place depuis des années. Le Portugal ne déclare que les paiements effectués à partir de son "Fonds pour l'environnement" comme étant nouveaux et additionnels. Seuls le **Danemark et l'Allemagne** vont dans une direction similaire à celle de la Suisse. Toutefois, ils ne prennent en compte que les nouveaux engagements ou paiements.